Santé Canada Health Canada

Votre santé et votre sécurité... notre priorité. *Your health and safety... our priority.*

Décision de réévaluation RVD2016-09

Évaluation environnementale des pesticides contenant du cuivre utilisés comme agents de préservation du bois, agents de préservation des matériaux ou revêtements antisalissures

(also available in English)

Le 07 octobre 2016

Ce document est publié par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire de Santé Canada. Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

Publications
Agence de réglementation de
la lutte antiparasitaire
Santé Canada
2720, promenade Riverside
I.A. 6607 D
Ottawa (Ontario) K1A 0K9

Internet : pmra.publications@hc-sc.gc.ca
santecanada.gc.ca/arla
Télécopieur : 613-736-3758
Service de renseignements :
1-800-267-6315 ou 613-736-3799
pmra.infoserv@hc-sc.gc.ca

Canada

ISSN : 1925-0991 (imprimée)
1925-1009 (en ligne)

Numéro de catalogue : H113-28/2016-09F (publication imprimée)
H113-28/2016-09F-PDF (version PDF)

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de Santé Canada, 2016

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou du produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique ou mécanique, photocopie, enregistrement sur support magnétique ou autre, ou de la verser dans un système de recherche documentaire, sans l'autorisation écrite préalable du ministre de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa (Ontario) K1A 0S5.

Table des matières

Décision de réévaluation 1
Autres renseignements 2
Annexe I Modifications à l'étiquette des produits à base de cuivre contenant de l'oxyde cuivreux, de l'hydroxyde de cuivre, du cuivre métallique ou du cuivre sous forme de mélange de complexes d'éthanolamine de cuivre 3
Annexe II Produits homologués contenant de l'oxyde cuivreux, de l'hydroxyde de cuivre, du cuivre métallique ou du cuivre sous forme de mélange de complexes d'éthanolamine de cuivre utilisés comme revêtements antisalissures, agents de préservation du bois ou agents de préservation des matériaux en date du 20 octobre 2015 7

Décision de réévaluation

L'oxyde cuivreux, l'hydroxyde de cuivre, le cuivre métallique et le cuivre sous forme de mélange de complexes d'éthanolamine de cuivre sont homologués au Canada à titre d'agents de préservation du bois (p. ex. traitement curatif), d'agents de préservation des matériaux (bardeaux et surfaces non en contact avec des aliments) ou de revêtements antisalissures (p. ex. coque/carène de bateaux ou de navires et équipement d'aquaculture). De nombreux pesticides contenant du cuivre sont actuellement homologués au Canada en vertu de la *Loi sur les produits antiparasitaires*, notamment des matières actives de qualité technique, un concentré de fabrication et des produits antiparasitaires à usage commercial ou domestique.

À la suite de la réévaluation de pesticides contenant du cuivre, l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA) de Santé Canada, en vertu de la *Loi sur les produits antiparasitaires*, accorde le maintien de l'homologation des pesticides contenant du cuivre à des fins de vente et d'utilisation au Canada. L'évaluation des renseignements scientifiques à la disposition de l'ARLA a montré que les pesticides contenant du cuivre ne posent pas de risque inacceptable pour la santé humaine ou pour l'environnement lorsqu'ils sont utilisés conformément aux exigences de maintien de l'homologation énumérées ci-dessous, notamment au mode d'emploi révisé figurant sur l'étiquette des produits. L'annexe I présente les modifications exigées à l'étiquette des produits, et l'annexe II énumère les pesticides actuellement homologués qui contiennent du cuivre. Aucune donnée supplémentaire n'est exigée pour l'instant.

Exigences relatives au maintien de l'homologation

- Ajout d'énoncés liés à la santé pour respecter les normes actuelles d'étiquetage.
- Mise à jour des énoncés sur les dangers pour l'environnement afin de respecter les normes actuelles d'étiquetage.

Dans le cadre de son programme de réévaluation des pesticides, l'ARLA évalue les risques que peuvent présenter les produits antiparasitaires ainsi que leur valeur afin de s'assurer qu'ils sont conformes aux normes en vigueur, établies dans le but de protéger la santé humaine et l'environnement. La directive d'homologation DIR2001-03, *Programme de réévaluation de l'ARLA*, décrit en détail les activités de réévaluation et la structure du programme. La réévaluation se fonde sur les données fournies par les titulaires, sur des renseignements émanant d'autres organismes de réglementation et sur tout autre renseignement pertinent disponible.

La présente décision de réévaluation[1] avait été proposée dans le document de consultation que constituait le projet de décision de réévaluation PRVD2016-14, *Évaluation environnementale des pesticides contenant du cuivre utilisés comme agents de préservation du bois, agents de conservation des matériaux ou revêtements antisalissures*. Aucun commentaire n'a été reçu pendant le processus de consultation.

[1] « Énoncé de décision », conformément au paragraphe 28(5) de la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

Par conséquent, la présente décision est conforme à celle qui est proposée dans le document PRVD2016-14. Veuillez consulter l'aperçu et l'évaluation scientifique détaillée du PRVD2016-14 pour obtenir les points relatifs à la santé humaine, à l'environnement et à la valeur étayant la décision de réévaluation.

Les références desquelles sont tirées toutes les données utilisées pour étayer la décision de réévaluation figurent aussi dans le PRVD2016-14.

Pour se conformer à la présente décision, les énoncés requis doivent figurer sur toutes les étiquettes des produits vendus par le titulaire au plus tard 24 mois après la date de publication du présent document. Les titulaires de pesticides contenant du cuivre seront informés des exigences précises se rapportant à l'homologation de leurs produits et des options réglementaires mises à leur disposition.

Autres renseignements

Toute personne peut déposer un avis d'opposition[2] à cette décision concernant les pesticides contenant du cuivre dans les 60 jours suivant la date de publication du présent document. Pour de plus amples renseignements sur les conditions à remplir pour déposer un avis d'opposition (l'opposition doit s'appuyer sur des motifs scientifiques), veuillez consulter la section Pesticides et lutte antiparasitaire (Dépôt d'un avis d'opposition) du site Web de Santé Canada ou communiquer avec le Service de renseignements sur la lutte antiparasitaire de l'ARLA.

[2] Conformément au paragraphe 35(1) de la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

Annexe I Modifications à l'étiquette des produits à base de cuivre contenant de l'oxyde cuivreux, de l'hydroxyde de cuivre, du cuivre métallique ou du cuivre sous forme de mélange de complexes d'éthanolamine de cuivre

Les modifications aux étiquettes ci-dessous ne visent pas toutes les exigences en matière d'étiquetage qui s'appliquent aux différentes préparations commerciales, comme les énoncés sur les premiers soins, le mode d'élimination du produit, les mises en garde et l'équipement de protection supplémentaire. Les renseignements figurant sur les étiquettes des produits actuellement homologués ne doivent pas être retirés à moins qu'ils ne contredisent les énoncés suivants.

ÉTIQUETTES DES PRÉPARATIONS COMMERCIALES À USAGE DOMESTIQUE

Les étiquettes des préparations commerciales à usage domestique homologuées pour une utilisation comme revêtements antisalissures ou pour le traitement curatif du bois au Canada doivent être modifiées afin de comprendre les énoncés suivants.

A. Pour les produits homologués comme peintures ou revêtements antisalissures

I) L'énoncé suivant doit être inclus sous la rubrique **MODE D'EMPLOI :**

> **NE PAS** placer les parties peintes dans l'eau avant que la peinture ne soit totalement sèche (voir le temps recommandé sur l'étiquette). Il est recommandé d'empêcher le rejet dans l'eau d'écailles ou de poussières de peinture produites pendant le décapage.

II) L'énoncé suivant doit être inclus sous la rubrique **DANGERS POUR L'ENVIRONNEMENT :**

> Toxique pour les organismes aquatiques.

B. Dans le cas des produits homologués pour le traitement curatif du bois

I) L'énoncé suivant doit être inclus sous la rubrique **MODE D'EMPLOI** :

> **NE PAS** appliquer ce produit sur du bois destiné à une utilisation sous l'eau.

II) L'énoncé suivant doit être inclus sous la rubrique **DANGERS POUR L'ENVIRONNEMENT** :

> Toxique pour les organismes aquatiques.

ÉTIQUETTES DES PRÉPARATIONS COMMERCIALES À USAGE COMMERCIAL

Les étiquettes des préparations commerciales à usage commercial homologuées pour une utilisation comme revêtements antisalissures, agents de préservation du bois ou agents de préservation des matériaux au Canada doivent être modifiées afin de comprendre les énoncés suivants.

A. Pour tous les produits

I) Les énoncés suivants doivent être inclus sous la rubrique **MODE D'EMPLOI :**

NE PAS contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable ou en eau d'irrigation ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des déchets.

NE PAS appliquer ce produit directement dans les habitats d'eau douce (lacs, rivières, bourbiers, étangs, fondrières des Prairies, ruisseaux, marais, cours d'eau, réservoirs, zones humides, etc.) ni dans les habitats estuariens ou marins.

NE PAS jeter les effluents contenant ce produit ou le biocide produit dans les égouts, les lacs, les cours d'eau, les étangs, les estuaires, les océans ou tout autre plan d'eau, sauf s'ils ont été détoxifiés par des moyens appropriés.

II) L'énoncé suivant doit être inclus sous la rubrique **DANGERS POUR L'ENVIRONNEMENT** :

Toxique pour les organismes aquatiques.

III) L'énoncé suivant doit être inclus sous la rubrique **ÉLIMINATION :**

Les fabricants de ce produit technique au Canada doivent éliminer les matières actives superflues et les contenants en conformité avec la réglementation municipale ou provinciale. Pour obtenir des renseignements sur le nettoyage des déversements, communiquer avec le fabricant ou avec l'organisme de réglementation provincial responsable.

B. Pour les produits homologués comme peintures ou revêtements antisalissures

L'énoncé suivant doit être inclus sous la rubrique **MODE D'EMPLOI** :

NE PAS placer les parties peintes dans l'eau avant que la peinture ne soit totalement sèche (voir le temps recommandé sur l'étiquette). Il est recommandé d'empêcher le rejet dans l'eau d'écailles ou de poussières de peinture produites pendant le décapage.

C. Pour les produits homologués comme agents industriels de préservation du bois

La rubique **MODE D'EMPLOI** doit comporter les énoncés suivants :

Stocker le bois d'œuvre traité dans une aire d'égouttage recouverte jusqu'à ce que le liquide ait cessé de s'écouler. Placer le bois à angle, de manière à accélérer l'égouttage et à prévenir la formation de flaques à la surface du bois. Traiter les égouttures et les autres déchets connexes de manière à en empêcher les rejets dans l'environnement.

Les bacs récepteurs doivent être recouverts, revêtus et drainés afin de prévenir la dilution et les pertes de solution de traitement.

NE PAS exposer le bois à la pluie tout de suite après son traitement.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le stockage, la manipulation et l'élimination du bois traité, s'adresser au fabricant ou à l'organisme provincial de réglementation responsable.

D. Dans le cas des produits homologués pour le traitement curatif du bois

L'énoncé suivant doit être inclus sous la rubrique **MODE D'EMPLOI** :

NE PAS appliquer ce produit sur du bois destiné à une utilisation sous l'eau.

Annexe II Produits homologués contenant de l'oxyde cuivreux, de l'hydroxyde de cuivre, du cuivre métallique ou du cuivre sous forme de mélange de complexes d'éthanolamine de cuivre utilisés comme revêtements antisalissures, agents de préservation du bois ou agents de préservation des matériaux en date du 20 octobre 2015

Oxyde cuivreux						
Numéro d'homologation	Catégorie de mise en marché	Titulaire	Nom du produit	Type de préparation	Teneur garantie en Cu_2O (élémentaire) (%)	Type de produit
21241	MAQT	AMERICAN CHEMET CORPORATION*	TECHNIQUE HIGH PERFORMANCE CHEM COPP	POUDRE	88	Sans objet
21242	MAQT	AMERICAN CHEMET CORPORATION*	TECHNIQUE LOLO TINT 97	POUDRE	88	Sans objet
21243	MAQT	AMERICAN CHEMET CORPORATION*	TECHNIQUE PURPLE COPP 97N	POUDRE	88	Sans objet
21244	MAQT	AMERICAN CHEMET CORPORATION*	TECHNIQUE RED COPP 97N	POUDRE	88	Sans objet
22088	MAQT	NORDOX INDUSTRIES A S*	NORDOX CUPROUS OXIDE POWDER	POUDRE	97,0	Sans objet
22327	MAQT	SCM METAL PRODUCTS, INC.*	OXYDE CUIVREUX DE SCM METAL PRODUCTS	POUDRE	88,44	Sans objet
29178	MAQT	AMERICAN CHEMET CORPORATION*	TECHNIQUE RED PREMIUM	POUDRE	88	Sans objet
21351	USAGE DOMESTIQUE	INTERNATIONAL PAINT LLC.*	MICRON CSC (PLUSIEURS COULEURS)	SUSPENSION	36 (33)	Revêtement antisalissures
21352	USAGE DOMESTIQUE	INTERNATIONAL PAINT LLC.*	MICRON CSC (BLANC REQUIN)	SUSPENSION	36 (33)	Revêtement antisalissures
21354	USAGE DOMESTIQUE	INTERNATIONAL PAINT LLC.*	BOTTOMKOTE XXX (PLUSIEURS COULEURS)	SUSPENSION	28,15 (25)	Revêtement antisalissures
21355	USAGE DOMESTIQUE	INTERNATIONAL PAINT LLC.*	BOTTOMKOTE (PLUSIEURS COULEURS)	SUSPENSION	44,14 (39,2)	Revêtement antisalissures
22022	USAGE DOMESTIQUE	INTERNATIONAL PAINT LLC.*	VC-OFFSHORE (BLEU, ROUGE, NOIR)	SUSPENSION	41,66 (37,15)	Revêtement antisalissures
22718	USAGE DOMESTIQUE	INTERNATIONAL PAINT LLC.*	C-SHIELD (ROUGE)	SOLUTION	10,13 (9)	Revêtement antisalissures
22727	USAGE DOMESTIQUE	INTERNATIONAL PAINT LLC.*	C-SWIFT (BLEU, ROUGE, NOIR)	SUSPENSION	38 %	Revêtement antisalissures
22728	USAGE DOMESTIQUE	INTERNATIONAL PAINT LLC.*	C-UNION JACK (ROUGE)	SUSPENSION	(17,87)	Revêtement antisalissures
22820	USAGE DOMESTIQUE	INTERNATIONAL PAINT LLC.*	UNION JACK PEINTURE ANTISALISSURES ROUGE NAU662	SUSPENSION	22 %	Revêtement antisalissures
24389	USAGE DOMESTIQUE	INTERNATIONAL PAINT LLC.*	AQUARIUS (PLUSIEURS COULEURS)	SUSPENSION	49,73 (44,17)	Revêtement antisalissures
24392	USAGE DOMESTIQUE	INTERNATIONAL PAINT LLC.*	BOTTOMKOTE HS (PLUSIEURS COULEURS)	SOLUTION	42,67 (37,90)	Revêtement antisalissures
24393	USAGE DOMESTIQUE	INTERNATIONAL PAINT LLC.*	MICRON CSC EXTRA (PLUSIEURS COULEURS)	SUSPENSION	37,04 (32,09)	Revêtement antisalissures
24394	USAGE DOMESTIQUE	INTERNATIONAL PAINT LLC.*	ULTRA-KOTE EXTRA (ROUGE, BLEU)	SOLUTION	72,18 (64,10)	Revêtement antisalissures
24395	USAGE DOMESTIQUE	INTERNATIONAL PAINT LLC.*	ULTRA-KOTE (ROUGE, VERT, BLEU, NOIR, BRUN)	SOLUTION	65,71 (58,36)	Revêtement antisalissures

Oxyde cuivreux						
Numéro d'homologation	**Catégorie de mise en marché**	**Titulaire**	**Nom du produit**	**Type de préparation**	**Teneur garantie en Cu_2O (élémentaire) (%)**	**Type de produit**
26709	USAGE DOMESTIQUE	INTERNATIONAL PAINT LLC.*	BOTTOMKOTE ACT (PLUSIEURS COULEURS)	SOLUTION	41,97	Revêtement antisalissures
27574	USAGE DOMESTIQUE	INTERNATIONAL PAINT LLC.*	VINY-LUX (NOIR, VERT, BLEU)	SUSPENSION	33,78 (30)	Revêtement antisalissures
27575	USAGE DOMESTIQUE	INTERNATIONAL PAINT LLC.*	VINY-LUX (ROUGE)	SUSPENSION	42,79 (38)	Revêtement antisalissures
21378	USAGE COMMERCIAL	INTERNATIONAL PAINT LLC.*	INTERSPEED BLA110 PREMIUM ROUGE (ZA463003)	SUSPENSION	23,65 (21,0)	Revêtement antisalissures
21379	USAGE COMMERCIAL	INTERNATIONAL PAINT LLC.*	UNION JACK BCA350 ROUGE CUIVRE (ZA469005)	SUSPENSION	17,86	Revêtement antisalissures
21397	USAGE COMMERCIAL	INTERNATIONAL PAINT LLC.*	INTERCLENE BRA542 NOIRE (ZA467003) & BRA540 ROUGE (ZA463007)	SOLUTION	38,28 (34)	Revêtement antisalissures
21652	USAGE COMMERCIAL	INTERNATIONAL PAINT LLC.*	EPOXYCOP	SUSPENSION	37,3	Revêtement antisalissures
21656	USAGE COMMERCIAL	HEMPEL (CANADA) INC.*	HEMPEL'S ANTIFOULING OLYMPIC 7660-5111 ROUGE	SUSPENSION	45,31 (40,24)	Revêtement antisalissures
21657	USAGE COMMERCIAL	HEMPEL (CANADA) INC.*	HEMPEL'S ANTIFOULING OLYMPIC 7660-5030 ROUGE LÉGER	SUSPENSION	45,31 (40,24)	Revêtement antisalissures
21658	USAGE COMMERCIAL	HEMPEL (CANADA) INC.*	HEMPEL'S ANTIFOULING OLYMPIC 7660-1999 NOIR	SUSPENSION	45,31 (40,24)	Revêtement antisalissures
21840	USAGE COMMERCIAL	INTERNATIONAL PAINT LLC.*	WEST MARINE BOTTOMSHIELD PEINTURE ANTISALISSURES POUR CARÈNES (DIVERSES COULEURS)	SOLUTION	42,56 (37,8)	Revêtement antisalissures
21841	USAGE COMMERCIAL	INTERNATIONAL PAINT LLC.*	TARR & WONSON PEINTURE À BASE DE CUIVRE ROUGE 503-C	SOLUTION	25,67 (22,8)	Revêtement antisalissures
21986	USAGE COMMERCIAL	FLEXABAR CORP.*	FLEXGARD XI PRÉSERVATIF À BASE D'EAU	CONCENTRÉ ÉMULSIFIABLE OU ÉMULSION	24,64	Revêtement antisalissures
22717	USAGE COMMERCIAL	INTERNATIONAL PAINT LLC.*	INTERSPEED 640 SERIES ANTISALISSURES (VERT OCÉAN, ROUGE, NOIR, BLEU)	SOLUTION	42,79 (38)	Revêtement antisalissures
23511	USAGE COMMERCIAL	SOCIÉTÉ LAURENTIDE INC.	ATLANTIC ANTIFOULING PAINT COPPER BOTTOM RED	SUSPENSION	8,78	Revêtement antisalissures
23511,01	USAGE COMMERCIAL	SOCIÉTÉ LAURENTIDE INC.	MATCHLESS SUPER MARINE	SUSPENSION	8,78	Revêtement antisalissures
23803	USAGE COMMERCIAL	FLEXABAR CORP.*	FLEXGARD VI PRÉSERVATIF À BASE D'EAU	CONCENTRÉ ÉMULSIFIABLE OU ÉMULSION	14,26	Revêtement antisalissures
24097	USAGE COMMERCIAL	KOP-COAT INC.*	PEINTURE ANTISALISSURES ABLATIVE WEST MARINE CPP PLUS (BLEU, ROUGE, NOIR, VERT)	SUSPENSION	44,0	Revêtement antisalissures
24390	USAGE COMMERCIAL	INTERNATIONAL PAINT LLC.*	INTERCLENE 140 BWA 360 ANTISALISSURES ROUGE	SOLUTION	38,2 (33,93)	Revêtement antisalissures

Oxyde cuivreux						
Numéro d'homologation	**Catégorie de mise en marché**	**Titulaire**	**Nom du produit**	**Type de préparation**	**Teneur garantie en Cu_2O (élémentaire) (%)**	**Type de produit**
24391	USAGE COMMERCIAL	INTERNATIONAL PAINT LLC.*	INTERSPEED 6200NA BQA654 ANTISALISSURE ROUGE	SOLUTION	21,73	Revêtement antisalissures
24409	USAGE COMMERCIAL	FLEXDEL CORP	AQUAGARD PEINTURE MARITIME ANTISALISSURES À BASE AQUEUSE POUR FOND D'EMBARCATION	SUSPENSION	23,6	Revêtement antisalissures
25788	USAGE COMMERCIAL	JOTUN PAINTS INC.	ANTISALISSURE SEAFORCE 200 AV (PLUSIEURS COULEURS)	SUSPENSION	45,53	Revêtement antisalissures
25809	USAGE COMMERCIAL	ARCH WOOD PROTECTION CANADA CORP*	CHEMONITE AGENT DE PRÉSERVATION DU BOIS	SOLUTION	5,19	Agent industriel de préservation du bois
26589	USAGE COMMERCIAL	PPG ARCHITECTURAL FINISHES INCORPORATED*	AMERCOAT ABC #4 PEINTURE ANTISALLISSURE	SUSPENSION	27,1	Revêtement antisalissures
26907	USAGE COMMERCIAL	SASOL WAX GMBH*	NETREX AF CIRE MICRO-CRYSTALLINE	CONCENTRÉ ÉMULSIFIABLE OU ÉMULSION	17	Revêtement antisalissures
26991	USAGE COMMERCIAL	PPG ARCHITECTURAL FINISHES INCORPORATED*	AMERCOAT ABC #3 PEINTURE ANTISALISSURE ROUGE	SUSPENSION	42	Revêtement antisalissures
27098	USAGE COMMERCIAL	INTERNATIONAL PAINT LLC.*	INTERCLENE BRA 570 SÉRIE ANTISALISSURE	SUSPENSION	37,2 (32,9)	Revêtement antisalissures
27277	USAGE COMMERCIAL	KOP-COAT INC.*	HORIZONS PEINTURE ANTISALISSURES ABLATIVE POUR COQUE DE BATEAU	SUSPENSION	44,0	Revêtement antisalissures
27573	USAGE COMMERCIAL	INTERNATIONAL PAINT LLC.*	123 PEINTURE VINYLIQUE ANTISALISSURES (ZA469033)	SUSPENSION	67,6 (60)	Revêtement antisalissures
28046	USAGE COMMERCIAL	IKO INDUSTRIES LTD*	AR GRANULES (GRANULES DE TOITURE RÉSISTANT AUX ALGUES)	GRANULÉ	4,07	Agent de préservation des matériaux
31458	USAGE COMMERCIAL	FLEXDEL CORP	AQUAGARD PEINTURE MARITIME ANTISALISSURES À BASE AQUEUSE POUR BATEAUX PNEUMATIQUES EN CAOUTCHOUC	SUSPENSION	23,6	Revêtement antisalissures

Hydroxyde de cuivre						
Numéro d'homologation	**Catégorie de mise en marché**	**Titulaire**	**Nom du produit**	**Type de préparation**	**Teneur garantie en Cu_2O (élémentaire) (%)**	**Type de produit**
24670	MAQT	NUFARM AGRICULTURE INC.*	CHAMPION TECHNICAL	SOLIDE	57,3	Sans objet
27503	MAQT	E.I. DU PONT CANADA COMPANY*	KOCIDE CUIVRE HYDROXYDE TECHNIQUE	SOLIDE	61	Sans objet

Hydroxyde de cuivre						
Numéro d'homologation	**Catégorie de mise en marché**	**Titulaire**	**Nom du produit**	**Type de préparation**	**Teneur garantie en Cu_2O (élémentaire) (%)**	**Type de produit**
30390	MAQT	ALBAUGH INC.*	COPPER HYDROXIDE MUP	SOLIDE	60,6	Sans objet
31374	MAQT	NUFARM AGRICULTURE INC.*	CHAMPION WET CAKE TECHNICAL	SOLIDE	32,5	Sans objet
29255	CONCENTRÉ DE FABRICATION	SEPRO CORPORATION*	SPIN OUT 260 CONCENTRÉ DE FABRICATION	SUSPENSION	12,8	Sans objet
27214	USAGE DOMESTIQUE	GENICS INC.*	GENICS POSTGUARD	SOLIDE	1,71	Agent de préservation curatif pour le bois
25580	USAGE COMMERCIAL	GENICS INC.*	COBRA (TM) ROD	SOLIDE	1,8	Agent de préservation curatif pour le bois
27553	USAGE COMMERCIAL	GENICS INC.*	COBRA (TM) CRUSH MDT PRODUIT POUR LA PRÉSERVATION DU BOIS	POUDRE SOLUBLE	6,1	Agent de préservation du bois
31806	USAGE COMMERCIAL	GENICS INC.*	COBRA WRAP GEL	PÂTE	2	Agent de préservation curatif pour le bois

Cuivre métallique						
Numéro d'homologation	**Catégorie de mise en marché**	**Titulaire**	**Nom du produit**	**Type de préparation**	**Teneur garantie en Cu_2O (élémentaire) (%)**	**Type de produit**
27903	MAQT	ECKART GMBH	FLOCONS DE CUIVRE TECHNIQUE	POUDRE	99,1	Sans objet
31171	MAQT	CANADIAN COPPER & BRASS DEVELOPMENT ASSOCIATION (CCBDA)*	CUIVRE MÉTALLIQUE (MAQT)	SOLIDE	99,98	Sans objet
31751	MAQT	ARCH WOOD PROTECTION CANADA CORP*	COPPER TECHNICAL FLAKE	SOLIDE	99,9	Sans objet
21372	USAGE DOMESTIQUE	INTERNATIONAL PAINT LLC.*	FIBREGLASS BOTTOMKOTE RACING BRONZE	SOLUTION	28	Revêtement antisalissures
22020	USAGE DOMESTIQUE	INTERNATIONAL PAINT LLC.*	VC 17M	SUSPENSION	20,25	Revêtement antisalissures
31172	USAGE COMMERCIAL	CANADIAN COPPER & BRASS DEVELOPMENT ASSOCIATION (CCBDA)*	ALLIAGE DE CUIVRE ANTIMICROBIEN – GROUPE I	SOLIDE	96,2	Assainisseur / agent de préservation des matériaux
31173	USAGE COMMERCIAL	CANADIAN COPPER & BRASS DEVELOPMENT ASSOCIATION (CCBDA)*	ALLIAGE DE CUIVRE ANTIMICROBIEN – GROUPE II	SOLIDE	91,3	Assainisseur / agent de préservation des matériaux

Cuivre métallique						
Numéro d'homologation	**Catégorie de mise en marché**	**Titulaire**	**Nom du produit**	**Type de préparation**	**Teneur garantie en Cu_2O (élémentaire) (%)**	**Type de produit**
31174	USAGE COMMERCIAL	CANADIAN COPPER & BRASS DEVELOPMENT ASSOCIATION (CCBDA)*	ALLIAGE DE CUIVRE ANTIMICROBIEN – GROUPE III	SOLIDE	82,6	Assainisseur / agent de préservation des matériaux
31175	USAGE COMMERCIAL	CANADIAN COPPER & BRASS DEVELOPMENT ASSOCIATION (CCBDA)*	ALLIAGE DE CUIVRE ANTIMICROBIEN – GROUPE IV	SOLIDE	73,0	Assainisseur / agent de préservation des matériaux
31176	USAGE COMMERCIAL	CANADIAN COPPER & BRASS DEVELOPMENT ASSOCIATION (CCBDA)*	ALLIAGE DE CUIVRE ANTIMICROBIEN – GROUPE V	SOLIDE	66,5	Assainisseur / agent de préservation des matériaux
31177	USAGE COMMERCIAL	CANADIAN COPPER & BRASS DEVELOPMENT ASSOCIATION (CCBDA)*	ALLIAGE DE CUIVRE ANTIMICROBIEN – GROUPE VI	SOLIDE	62,0	Assainisseur / agent de préservation des matériaux
31963	USAGE COMMERCIAL	GLOBAL BRASS AND COPPER INC.	CUVERRO I	SOLIDE	66,5	Assainisseur / agent de préservation des matériaux
31967	USAGE COMMERCIAL	GLOBAL BRASS AND COPPER INC.	CUVERRO III	SOLIDE	82,6	Assainisseur / agent de préservation des matériaux
31974	USAGE COMMERCIAL	GLOBAL BRASS AND COPPER INC.	CUVERRO V	SOLIDE	91,3	Assainisseur / agent de préservation des matériaux
31976	USAGE COMMERCIAL	GLOBAL BRASS AND COPPER INC.	CUVERRO VI	SOLIDE	62,0	Assainisseur / agent de préservation des matériaux

Cuivre sous forme de mélange de complexes d'éthanolamine de cuivre						
Numéro d'homologation	**Catégorie de mise en marché**	**Titulaire**	**Nom du produit**	**Type de préparation**	**Teneur garantie en Cu_2O (élémentaire) (%)**	**Type de produit**
27129	MAQT	VIANCE LLC*	ACQ C2 TECHNIQUE	SOLUTION	9	Sans objet
30771	MAQT	TIMBER SPECIALTIES CO*	NW 100-Technique	SOLUTION	9	Sans objet
22083	USAGE COMMERCIAL	IBC MANUFACTURING COMPANY*	CURAP 20 PÂTE DE PRÉSERVATION DU BOIS	PÂTE	2	Agent de préservation curatif pour le bois
27026	USAGE COMMERCIAL	IBC MANUFACTURING COMPANY*	CURAP 20 ENVELOPPE DE PRÉSERVATION DU BOIS	PÂTE	1,60	Agent de préservation curatif pour le bois
27130	USAGE COMMERCIAL	VIANCE LLC*	ACQ 2102 CONCENTRÉ DE PRÉSERVATION DU BOIS	SOLUTION	7,4	Agent industriel de préservation du bois

Cuivre sous forme de mélange de complexes d'éthanolamine de cuivre						
Numéro d'homologation	**Catégorie de mise en marché**	**Titulaire**	**Nom du produit**	**Type de préparation**	**Teneur garantie en Cu_2O (élémentaire) (%)**	**Type de produit**
27131	USAGE COMMERCIAL	TIMBER SPECIALTIES CO*	PRODUIT CONCENTRÉ DE PRÉSERVATION DU BOIS NW 100	SOLUTION	7,4	Agent industriel de préservation du bois
27132	USAGE COMMERCIAL	ARCH WOOD PROTECTION CANADA CORP*	WOLMAN NB	CONCENTRÉ ÉMULSIFIABLE	9,25	Agent industriel de préservation du bois
27621	USAGE COMMERCIAL	COPPER CARE WOOD PRESERVATIVES INC.*	CU-BOR AGENT DE PRÉSERVATION CURATIF POUR LE BOIS	PÂTE	2	Agent de préservation curatif pour le bois
28634	USAGE COMMERCIAL	TIMBER SPECIALTIES CO*	NW 100-C	SOLUTION	9	Agent industriel de préservation du bois
28635	USAGE COMMERCIAL	VIANCE LLC*	ACQ-C2 EU	SOLUTION	9	Agent industriel de préservation du bois
31020	USAGE COMMERCIAL	VIANCE LLC*	ACQ 1900 CONCENTRÉ D'AGENT DE PRÉSERVATION DU BOIS	SOLUTION	7,4	Agent industriel de préservation du bois
31160	USAGE COMMERCIAL	VIANCE LLC*	VIANCE CA-B	CONCENTRÉ ÉMULSIFIABLE	9,25	Agent industriel de préservation du bois